

ENQUÊTE

PUBLIQUE

17 mars – 15 avril 2026

PROJET
ÉOLIEN CITOYEN

À HERON

Donnez votre avis
Soutenez le projet



CHAMPS
D'ÉNERGIE
COOPÉRATIVE

 HesbEnergie

 CoopERLiC

champsdenergie.be



13.500
MWh/an

3.800
ménages



LE PROJET

Le projet se compose d'une éolienne d'une hauteur totale maximum de 200 m. Elle produira environ 13.500.000 kWh par an, ce qui correspond à la consommation moyenne annuelle d'environ 3.800 ménages wallons. Il se situe entre les villages de Couthuin, Héron et Lavoir. **Le site choisi présente de nombreux atouts propices au développement éolien :**

- Un bon potentiel venteux
- A bonne distance des zones d'habitat
- Une bonne accessibilité du site
- En prolongation d'un parc existant

INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Une étude d'incidence sur l'environnement a été réalisée en 2025, confirmant l'intérêt du site, tout en objectivant l'impact sur le paysage, les riverains, les oiseaux et les chauves-souris. Des mesures de compensation sont prévues sur plus d'un hectare de terres agricoles pour favoriser la biodiversité. Par ailleurs, l'éolienne permettra d'éviter l'émission de 2.500 tonnes de CO2 par an (par rapport aux émissions du mix électrique belge actuel).

UNE DEMARCHE CITOYENNE OUVERTE À TOU-TE-S

L'éolienne deviendra propriété de 3 coopératives wallonnes : Champs d'Énergie, Hesbénergie, et Cooperlic. Nos coopératives sont 100% citoyennes et ouvertes à tou-te-s. Chaque coopérateur·rice a droit à une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de parts qu'il ou elle détient. Vous pourrez donc devenir copropriétaire de l'éolienne, bénéficier des retombées économiques, et même vous fournir directement en électricité locale.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Notre projet est à une étape cruciale de son développement : la demande de permis. L'enquête publique se tient du 17 mars au 15 avril 2026 sur les communes de Héron, Fernelmont, Andenne, Burdinne, Huy, et Wanze. Ce projet citoyen a besoin de votre soutien.

VOTRE AVIS COMPTE

<https://champsdenergie.be/heron-enquete-publique-2026/>

Durant cette période, les citoyen-ne-s (de toute la Wallonie) peuvent donner leur avis. C'est une étape décisive : les autorités évaluent le projet et mesurent aussi le soutien citoyen dont il bénéficie. Prendre quelques minutes pour envoyer un email ou un courrier, cela peut réellement faire la différence.

Nous vous avons préparé un courrier et un email type qu'il vous suffit de signer et nous renvoyer entre le 17/3 et le 15/4.

PLUS D'INFOS



Champs d'Énergie SC
3 rue Goffin 5380 Fernelmont
info@champsdenergie.be
<https://champsdenergie.be/>



Localisation du projet

